



Atelier de concertation

Projet éolien à Nuisement-sur-Coole

Jeudi 16 mai 2019





INFORMER

Communiquer les avancées et nouveautés du projet.



RÉFLECHIR ENSEMBLE

Présenter les retombées économiques, les mesures compensatoires et d'accompagnement.



PARTAGER

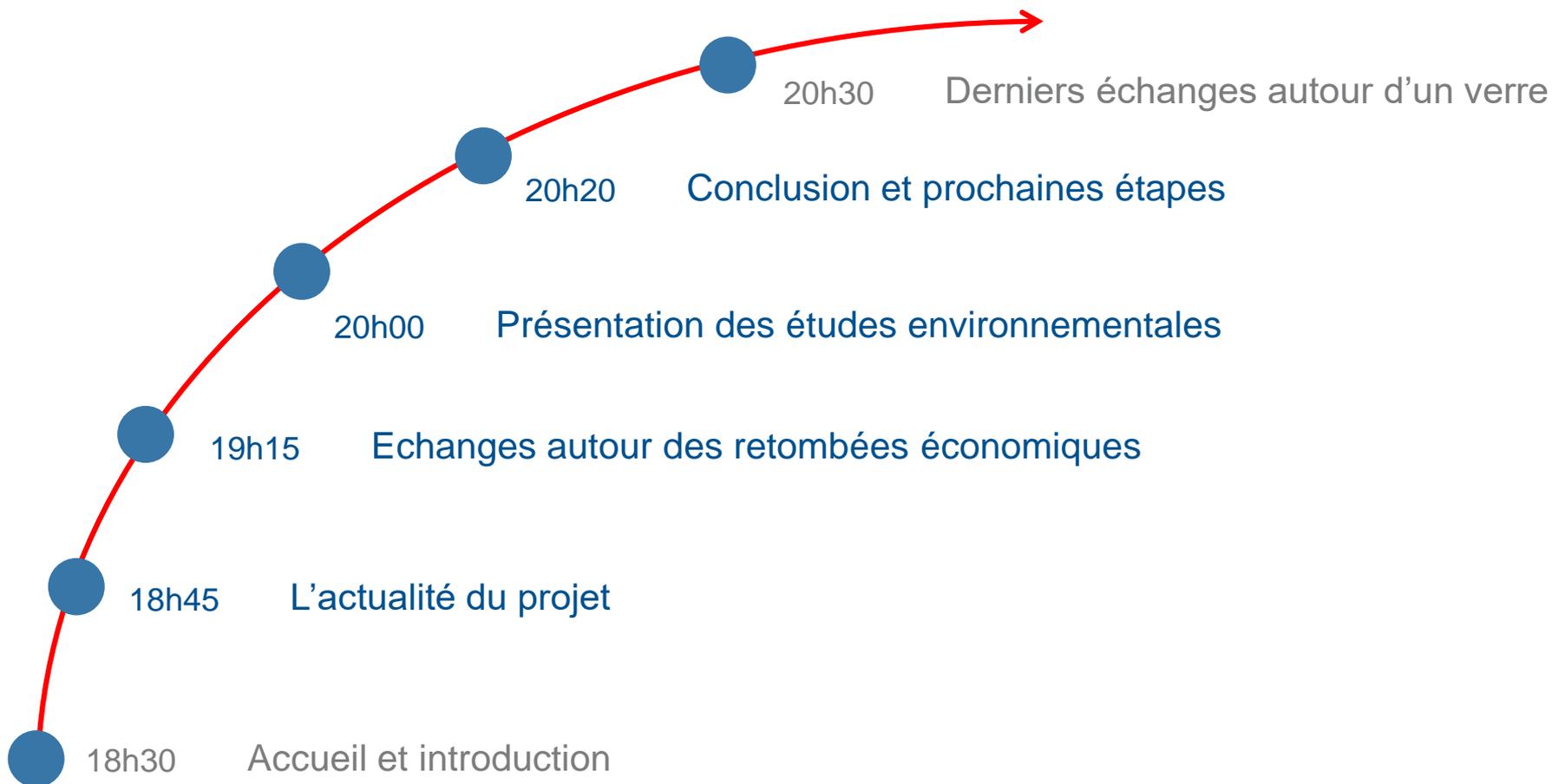
Partager les avancées des études environnementales.



ECHANGER

Echanger ensemble et répondre à toutes vos questions.

Le déroulé de l'atelier



➤ L'actualité du projet



La zone d'étude du projet





Quelles sont vos remarques,
vos questions ?

➤ Les retombées
économiques pour la
commune



Nuisement-sur-Coole – 6 éoliennes

Collectivité	Détail du calcul	6 N149 (26,4 MW)
Nuisement	<i>TFPB + 20% IFER</i>	63 000 € par an
Communauté de communes	<i>100% CFE + 26,5% CVAE + 50% IFER + TFPB</i>	115 000 € par an

*Calcul effectués par Nordex, selon les dispositions fiscales connues au 19/04/2019, pour des éoliennes de type N149 (modèle envisagé).

Utilisation des chemins communaux
1 000€/MW installé

Mesures de compensation et d'accompagnement
A chiffrer selon les impacts déterminés dans l'étude

Création d'activité économique locale
En moyenne 1 emploi créé pour 4 éoliennes
Plus d'un an de travaux, avec les entreprises les plus
locales possible
Exemple → Centre de maintenance de Germinon

Les mesures ERC

Dans le cas où un projet a un impact sur l'environnement, les maîtres d'ouvrage doivent prendre **des mesures pour éviter, réduire ou compenser ces éventuels impacts**. Ces mesures doivent assurer l'équilibre environnemental du projet et l'absence de perte globale de biodiversité.

La règle ERC

EVITER

- Éviter les impacts sur l'environnement le plus en amont possible

REDUIRE

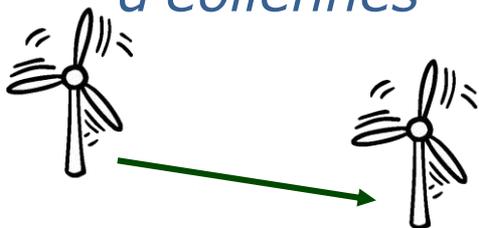
- Réduire au maximum les impacts

COMPENSER

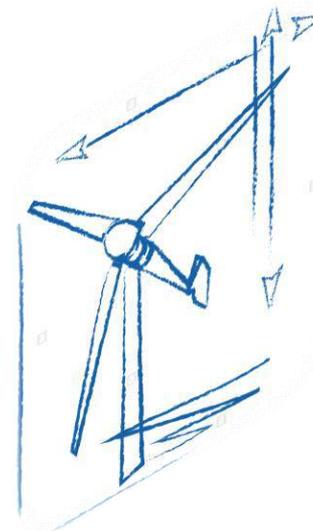
- Compenser les impacts résiduels après évitement et réduction

Exemple de mesures d'évitement ou de réduction :

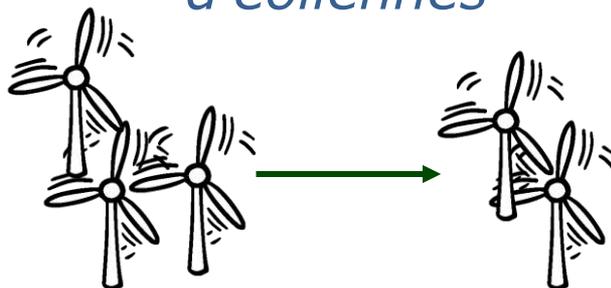
*Déplacement
d'éoliennes*



*Choix du gabarit :
modèle et
puissance*



*Réduction du
nombre
d'éoliennes*



Plan de bridage acoustique et/ou pour les chiroptères

Exemple d'un bridage indépendant pour chaque éolienne

Aucun
bridage

Bridage à 3,6 MW
entre 22h et 7h, entre
3 et 6 m/s, sur toutes
les directions de vent

Machine arrêtée
jusqu'à 7 m/s
pendant les 2
premières heures
de la nuit (15 avril
– 31 mai)

Bridage à 4 MW
entre 21h et 7h,
sur toutes les
directions de vent

Machine arrêtée
entre 22h et 7h,
entre 4 et 6 m/s, sur
les directions Sud
et Nord-est

Les mesures d'accompagnement

Ces mesures visent à accompagner les mesures compensatoires. Elles apportent un soutien financier à des actions identifiées dans le cadre de plans de biodiversité ou de sensibilisation du public à la protection de l'environnement.

Les caractéristiques des mesures d'accompagnement



Elles sont en lien avec le projet éolien et permettent de renforcer sa cohérence écologique.



Elles sont limitées par un cadre légal, justifié par le projet : le renforcement d'une mesure de compensation.



Elles doivent provenir d'une concertation avec le territoire.

Quelques exemples

- Valoriser le patrimoine local : sentier pédagogique, tourisme éolien
- Réduire l'impact paysager : éclairage des monuments, bourse aux arbres
- Protéger la biodiversité : plantation de haies, perchoirs et nichoirs à oiseaux
- Valoriser la commune : enfouissement de lignes électriques



Exemples de mesures

Plantation d'arbres devant les habitations, établissements publics ou monuments



Plantation de haies éloignées des éoliennes pour attirer la faune

Gestion de parcelle par une association locale afin de maintenir une biodiversité de qualité



Plantations de jachères fleuries

Plantations mellifères, favorables aux insectes butineurs pollinisateurs

Création de gîtes pour les chiroptères



*Création de zones propices
au nichage et à
l'alimentation des oiseaux
avec la plantation
d'essences d'arbre
adaptées et de zones de
jachères ouvertes*

Nuisement-sur-Coole

Projet global d'aménagement
environnemental

16 mai 2019





**Poursuivre l'aménagement et
l'embellissement du village
dans un souci de respect
de notre environnement**

Objectifs intermédiaires



Terminer les
projets en cours

Harmoniser les
aménagement

Améliorer la
sécurité

Faciliter les
déplacements
doux

Préparer l'arrivée
des nouvelles
technologies

Respecter
l'environnement

Ligne de conduite



Respecter nos
engagements de
la charte
Commune
Nature



Poursuivre
notre démarche
respectueuse de
l'environnement

Lancer les
projets évoqués
en 2018

Créer un espace
de vie agréable

1 - Espace de La Dessaule

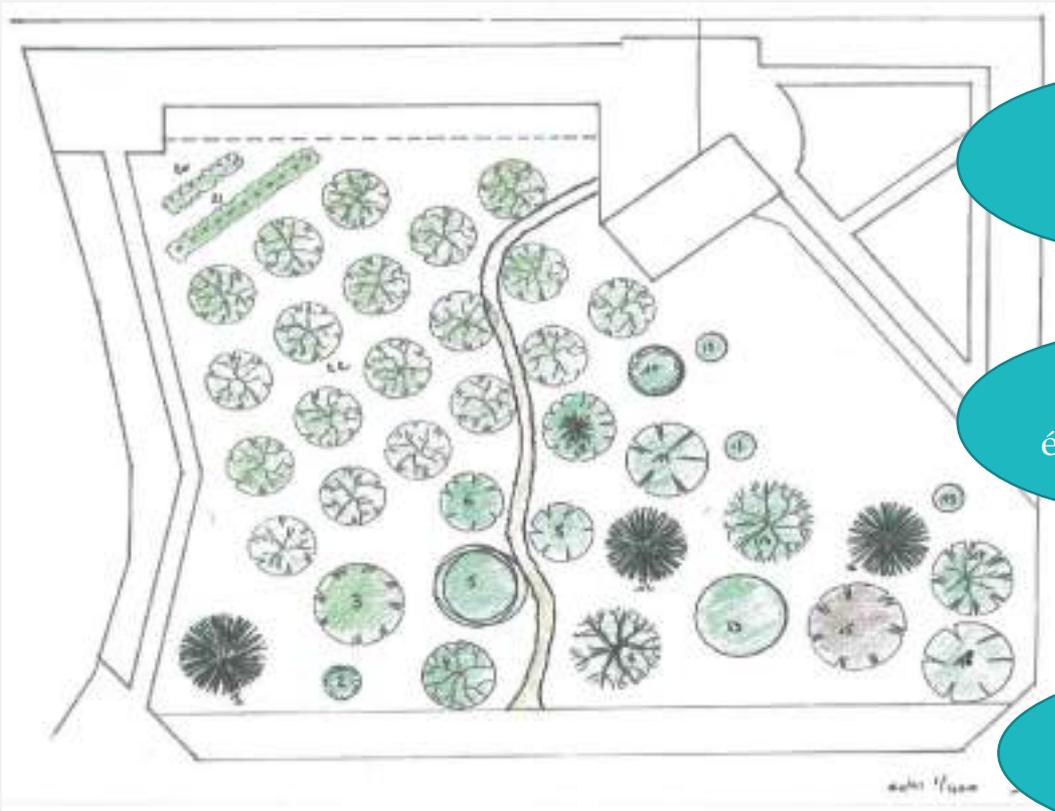


Réalisation
de la Phase 2

Arboretum

Verger Participatif

Aménagement de La Dessaule



Espace naturel
Préservé

Verger
éco-responsable

Favoriser le retour
de la faune et la flore

animations

Commune
nature

Echanges
Intergénérationnels

2 – Déplacements doux



Phase 1



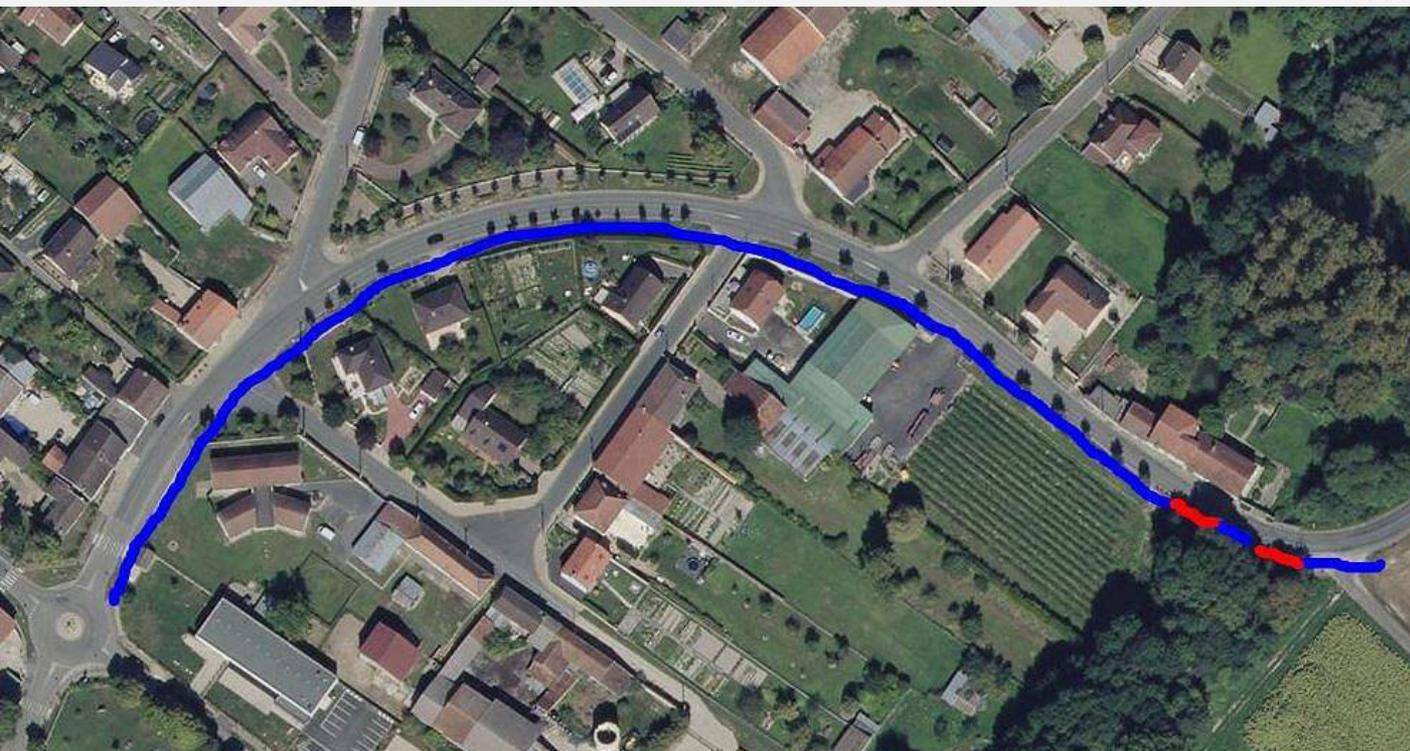
relier le centre du village
à l'espace de la Dessaule
via un chemin piétonnier

créer 2 passerelles pour
franchir la Coole en toute
sécurité

aménager un espace de
quiétude en bord de
Coole



Tracé déplacements doux - phase 1



3 - Espace Jean-Pol Daumont



Loisirs

Convivialité

familles

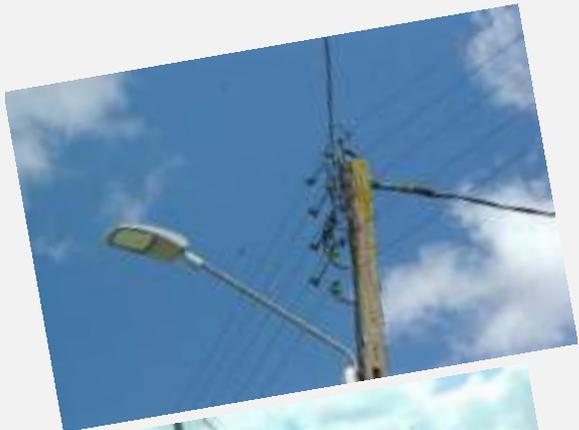
Nature



Entretenir et développer cet espace prisé de tous

Ajout de jeux pour enfants de 4 à 8 ans

4 - Enfouissement des Réseaux



améliorer la qualité
des réseaux

harmoniser
l'éclairage public

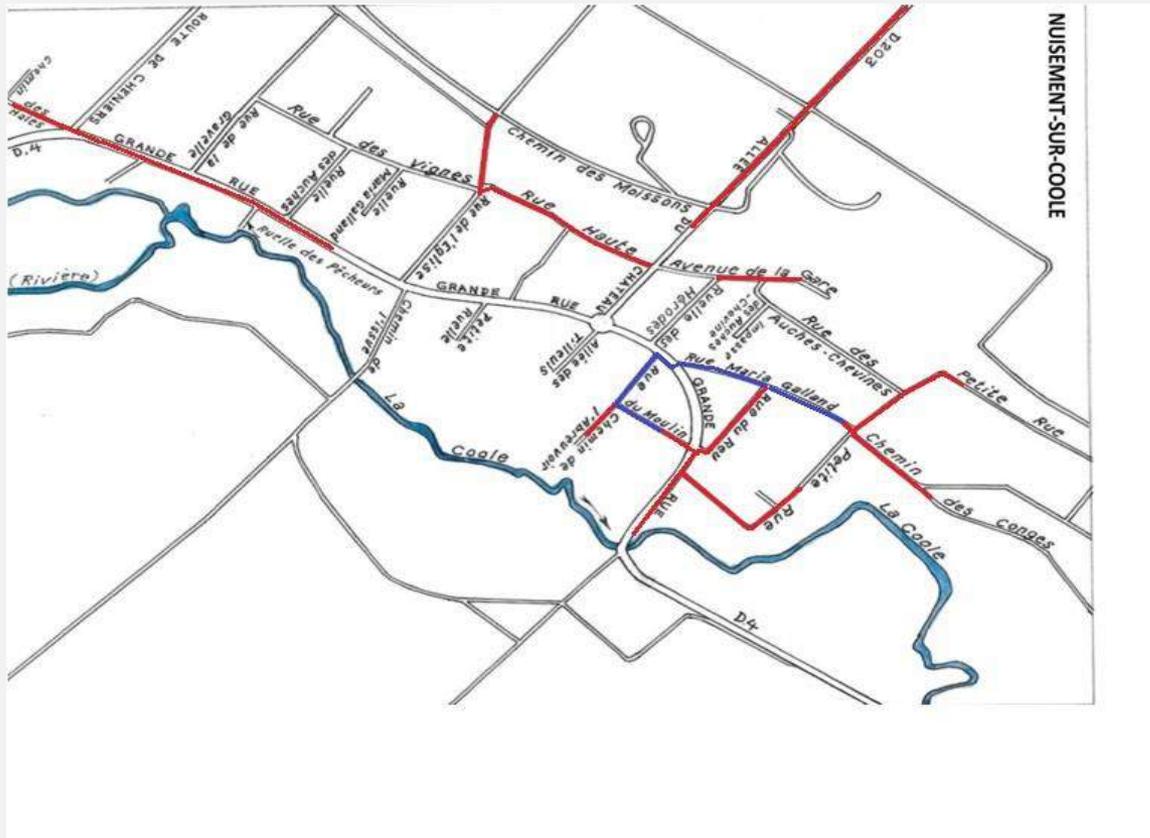
embellir certains
quartiers

préparer l'arrivée
de la fibre

Lutter contre la
pollution visuelle



Enfouissement des Réseaux – Etat des lieux



- 2300 m de réseau EDF aérien dont 380 m en fils nus
- 2300 m de réseau télécom aérien
- 84 maisons avec adduction EDF et/ou Télécom en aérien
- 47 points d'éclairage public sur appuis EDF

Enfouissement des Réseaux - Phasage



Maria Galland, Reu, Moulin, Abreuvoir

Grande Rue vers Breuvery

Entrée village côté Ecury

Allée du Château

Rue Haute

Petite Rue

5 – Doter la Commune d'un véhicule non polluant



- Pas d'émission de Co2 ou de polluants pour l'air
- Petits trajets/ Employés communaux : compatible avec l'autonomie d'une voiture électrique
- Economie d'utilisation et d'entretien
- Déplacements vertueux pour l'environnement

6 - Poursuivre l'aménagement de la Grande Rue



Assainissement eau pluviale

Enfouissement (embellissement,
Eclairage public, arrivée fibre)

Sécurité routière et
Déplacement des piétons

Aménager la Grande Rue côté Breuvery



Réduire la vitesse Grande Rue côté Ecury



7 Développer d'autres déplacements doux



Phase 2



Ruelle Maria
Gallant



Chemin des
Jardins

Ruelle du Moulin
Charton



Chemin des
pêcheurs



Quelles sont vos remarques,
vos questions ?

➤ Les premiers
résultats des études
environnementales



Principe

- Prospection de terrain pour un cycle biologique complet, sur une année = **état initial**
- **Analyse des impacts** sur l'état initial avec l'implantation des éoliennes, recoupée avec les autres études
- **Proposition de mesures** permettant d'éviter, de réduire, ou de compenser les impacts

Les habitats

Deux **ZNIEFF** (Zone d'Inventaire Environnementale Faunistique et Floristique) à proximité immédiate de la zone d'étude.

- « Bois de la Bardolle et annexes à Coolus, Cheniers et Villers-le-Château »
- « Pinèdes et chênaies thermophiles du plateau de Cheniers »

Essentiellement des zones boisées, et qui ne seront pas impactées directement par le projet.

Quatre **sites Natura 2000** se situent à plus de 14km de la ZIP, ce qui rend la probabilité d'impact du parc très faible envers elles.

Référentiel	Condition de hiérarchisation pour chaque référentiel	Enjeu
Aucun		Nul
Habitat déterminant de ZNIEFF	Sans espèce déterminante de ZNIEFF au sein de l'habitat	Faible
Habitat Natura 2000	Très dégradé	
Habitat déterminant de ZNIEFF	Et moins de 5 espèces (flore ou faune) déterminantes de ZNIEFF	Modéré
Habitat Natura 2000	Bon état de conservation	
Liste Rouge régionale	R	Fort
Habitat déterminant de ZNIEFF	Et plus de 5 espèces déterminantes (flore ou faune) de ZNIEFF	
Liste Rouge régionale	RR	
Habitat Natura 2000	Bon état de conservation et sur la Liste Rouge régionale (RR)	Très fort
Liste Rouge régionale	RRR	

La faune volante – Les oiseaux



Migration postnuptiale

Au total, 71 espèces ont fréquenté l'aire d'étude immédiate et ses abords en période de migration postnuptiale. 42 de ces espèces présentent un comportement migratoire.

On retrouve notamment

- Busard cendré, des roseaux Saint-Martin,
- Faucon crécerelle, hobereau et pèlerin.
- Milan Noir et royal

Hivernage

Au total, 31 espèces ont été recensées dans l'aire d'étude immédiate, dont 7 présentent des enjeux importants sur cette période de l'année, ce sont des espèces proches de celles recensées en période postnuptiale. Présence d'une zone d'alimentation pour le Pluvier doré.

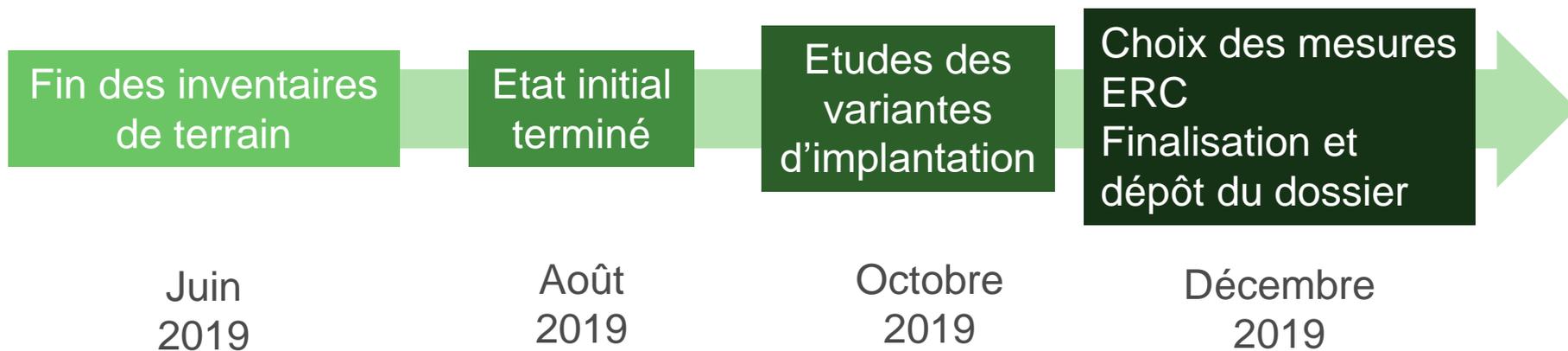
Migration prénuptiale en cours d'analyse et nidification en cours d'inventaire

Principe

- Enregistrements en hauteur (5m et 40m) depuis août 2018 sur un mât à Nuisement, un mât à Soudron
- Visite sur site à la recherche de gîtes arboricoles et de gîtes dans le patrimoine bâti du secteur (mars 2019)
- 12 passages nocturnes, avec écoutes actives
- **9 espèces ont été contactées en période automnale au niveau du mât de Nuisement**

Nom français	Écoutes directes	Enregistrements long terme mât de Nuisement	Enregistrements long terme mât de Soudron
Barbastelle d'Europe	X		X
Grand Murin	X		X
Murin à moustaches	X		X
Murin de Bechstein		X	X
Murin de Daubenton	X		X
Murin de Natterer	X	X	X
Noctule commune	X	X	X
Noctule de Leisler	X	X	X
Oreillard gris	X	X	X
Pipistrelle commune	X	X	X
Pipistrelle de Kuhl	X	X	X
Pipistrelle de Nathusius		X	X
Sérotine commune		X	X
TOTAL : 13 espèces			







Quelles sont vos remarques,
vos questions ?



Les prochaines
étapes



NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS EN SEPTEMBRE POUR LE PROCHAIN ATELIER DE CONCERTATION

*Les détails de l'atelier vous seront communiqués
prochainement.*

Antoine OLIVIER

Responsable nouveaux projets

Mobile : 06 25 02 66 54

AOLivier@nordex-online.com

Nordex FRANCE

194 avenue du Président Wilson

93210 La Plaine Saint-Denis

France

Sophie PELLE

Consultante en Concertation

Mobile : 06 80 04 47 48

Sophie.pelle@mazars.fr

MAZARS TOUR EXALTIS

61 rue Henri Regnault

92400 Courbevoie

France

Emilie PERRIN

Consultante en Concertation

Mobile : 06 26 32 51 25

Emilie.perrin@mazars.fr

MAZARS TOUR EXALTIS

61 rue Henri Regnault

92400 Courbevoie

France